



L'ACTUALITE MUNICIPALE

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Vue de l'assistance

- « Bien vivre ensemble »
- « Respect de l'autre »

C'est par ces deux ambitions pour la commune d'Aranc en 2018 que le Maire a terminé son discours des Vœux.

Devant Madame la Sous Préfète, Mr le Député et les deux conseillers Départementaux du canton, de nombreux Maires et les fidèles habitants de la commune, il s'est félicité de l'augmentation de la population de notre commune et a fait rapidement le bilan des actions menées en 2017 que les habitants connaissent mensuellement par le biais du flash communal, mais il a surtout insisté sur les priorités 2018 .

- l'eau potable et l'assainissement
- le PLU à finaliser
- la réhabilitation du petit patrimoine
- la réfection des bornes incendie (deuxième tranche)
- la réflexion pour un nouveau lotissement

Le Maire a remercié les élus du Plateau qui avec intelligence, bon sens et raison par dessus toutes idées partisans ont voté presque à l'unanimité le démarrage du projet Montcornelles.

Le moment fort de ces vœux fut le soutien moral et financier apporté au projet Montcornelles par le député Damien ABAD lors de son intervention.



Le député Damien ABAD pendant son allocution

LA VIE SCOLAIRE



Marie Claude au milieu de ses élèves

Samedi 26 janvier, de nombreux élèves (actuels et anciens) ainsi que leurs parents, les institutrices et ATSEM qui ont collaboré avec **Marie Claude PINGON** sont venus la remercier pour son dévouement et son implication pendant de nombreuses années au sein de l'école d'Aranc, à l'occasion de son départ à la retraite.

Cette cérémonie a été organisée par le **sou des écoles** et le **SIVU**.

TIRAGE DES ROIS AU CCAS



A l'initiative des membres du CCAS, les plus de 75 ans se sont retrouvés le jeudi 18 janvier pour le tirage des rois dans une ambiance très conviviale.

BREVES DU CONSEIL (séance du 25 janvier)

- PLU

Les membres du conseil ont décidé à l'unanimité de poursuivre l'étude du PLU plutôt qu'une carte communale. Le PLU sera le document le plus opportun pour permettre le démarrage du projet Montcornelles.

- Adoption d'une loi en faveur des communes et de la Ruralité

A la demande de l'association des Maires Ruraux de France, une délibération a été adoptée par 10 voix pour et 1 abstention en faveur de l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité.

- Arrêté municipal

Les membres du conseil par 8 voix pour, 2 abstentions et 1 contre ont demandé au Maire de prendre un arrêté portant réglementation sur la divagation des chiens à l'intérieur des villages de la commune.

Cet arrêté fait suite à de nombreuses plaintes de particuliers.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



L'équipe municipale entourant les nouveaux arrivants

La municipalité a reçu en mairie les nouveaux arrivants sur la commune au cours de l'année 2017.

Etaient présentes les familles VOLKER-KABOUYA, REDON-GONCALVES, AUBRY et SENECA.

Excusé, Mr GRICOURT.

INFOS PRATIQUES

CEREMONIE DU 7 FEVRIER 44

La cérémonie aura lieu **le samedi 10 février 2018**

Rassemblement :

11h00 : stèle du maquis à Cognat

11h15 : monument aux morts de Résinand

11h30 : monument aux morts d'Aranc

Suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente d'Aranc

CCAS : REPAS

Le traditionnel repas organisé par le CCAS pour les habitants de la commune âgés de plus de 65 ans aura lieu cette année le **samedi 3 mars**.

SYNDICAT DU BOREY

Puits de captage :

Devant l'incivilité et l'irresponsabilité de certaines personnes qui systématiquement balançaient dans le fossé la barrière d'interdiction de pénétrer sur la zone de captage, nous avons dû poser des fixations, une chaîne fermée par un cadenas pour sécuriser les lieux.

Sécurisation imposée par l'Agence Régionale de la Santé.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la permanence chaque samedi de 9h30 à 12h.

- Schéma directeur de l'assainissement collectif, diagnostic des réseaux et zonage d'assainissement du SIE du Borey.

Comme indiqué sur notre flash de septembre et expliqué lors de la réunion publique du 7 décembre, l'appel à projet de cette étude a été lancé, et après analyse le marché a été attribué à la société Réalités Environnement basé à Trévoux pour un montant de 91 660.00 € HT selon quantitatif prévu.

Lors de la réunion du 11 janvier 2018, le marché a été notifié et l'OS N°1 de démarrage signé pour un montant de 11 020 €.

L'étude se déroulera en 5 phases et devra être terminée fin 2018.

1ere phase (février/mars): Recueil de données et repérage des réseaux avec ouverture des regards de visite et mise à jour des plans.

Vous serez donc amenés à croiser les équipes de Réalités Environnement et de ces partenaires (inspections télévisées) sur les différents villages de la commune à différentes reprises.

PERMANENCES FEVRIER 2018

Du 29 au 4 fév : M.cl SAVEY-GARET 06. 87. 46. 21. 77

Du 5 au 11 fév : D.MATHIEU 06. 81.72. 96. 22

Du 12 au 18 fév : A.NAVEL 04.74. 38. 55. 84

Du 19 au 25 fév : G.DOLEATTO 04.74. 38. 57. 28

Du 26 au 4 mars : M.cl SAVEY-GARET 06. 87. 46. 21. 77

VIE LOCALE

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un nouvel artisan s'installe sur le village de Rougemont.

BUGEY-MECA-SERVICES

Mr FEIBEL Sébastien

Montage pneus internet, vidanges, freinage, amortisseurs, échappements, distribution.

265 rue du quart Bozon, Rougemont, 01110 ARANC

Pour tout renseignements ou prise de RDV :

Tél : 06.30.44.20.20

sebastien.f01@outlook.fr

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La maison de services au public du Plateau d'Hauteville est ouverte à tous depuis le 4 janvier, ce service est installé dans les locaux du centre social à Hauteville.

La MSAP vous offre la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives auprès des organismes publics partenaires (CAF, Pôle emploi, MSA, CPAM).

Vous êtes accompagné également pour effectuer vos démarches en ligne, pour obtenir un formulaire, pour vous aider à constituer un dossier.

HORAIRES : mardi 14h - 19h00

Mercredi : 9h - 12h30

Jeudi : 9h -12h30 et 13h -17h

Vendredi : 14h -18h

Samedi : 9h -13h

Téléphone : 04.86.80.10.85

Mail : msap@centre-social-hauteville.com

AGENDA

10 janvier : Cérémonie du souvenir du 7 février 44